

## ASBL ATOUTS CAMPS

13, Place l'Ilon

5000 NAMUR

Agréé par la Wallonie

pour la mise en place du label « Endroit de camp »



## Octroi du label

# Endroit de camp

Vu l'Attestation de Sécurité Incendie délivrée par la Bourgmestre de Tenneville, Monsieur Charlier, en date du 06/08/2020,

L'autorisation	N° EC193
Est délivrée à	Monsieur Wouter Weckx
Domicilié	Rue Alice Nahonleil, 7 à 2900 Schoten
Lui permettant	D'utiliser le label « Endroit de camp »
Pour le logement	<b>Séjour sans soucis</b> situé Grand-Rue, 211 à 6971 Champlon
Capacité	80 personnes

La validité de ce label est conditionnée par l'observation des prescriptions du Code wallon du Tourisme ; à défaut, le label peut être retiré temporairement ou définitivement.

**Le label est octroyé pour une durée prenant cours à dater de la présente et se terminant le 05/08/2025.**

Le 05/05/2021

La Secrétaire générale de l'ASBL Atouts Camps

**Adèle Guillaume**